

Pour promouvoir le biogaz, le gouvernement ne manque pas d'air

8 milliards d'aides pour une énergie verte... qui largue du gaz à effet de serre.

COCORICO ! La France peut s'enorgueillir de posséder l'un des plus gros méthaniseurs d'Europe, une installation à 17 millions d'euros qui va entrer en service à la fin de septembre à Lamballe (Côtes-d'Armor). C'est la Cooperl, championne française du cochon, qui fournit le « carburant ». Les 2 700 éleveurs adhérents de cette coopérative apporteront 156 000 tonnes par an de déjections porcines, qui seront mélangées aux eaux résiduaires d'abattoirs : de quoi alimenter 3 000 logements en biogaz.

Voilà donc l'une des idées du gouvernement pour réussir sa transition écologique. Car, avec ses élevages industriels (vaches, cochons, volailles), l'Hexagone dispose d'un gisement faramineux : 180 millions de tonnes de déjections par an, qui, méthanisées, pourraient couvrir de 3 à 5 % des besoins énergétiques du pays !

D'ici à 2030, 8 % du gaz consommé en France devra être produit à la ferme... contre 0,1 % aujourd'hui. Sauf que certains scientifiques jugent le procédé moyennement écolo.

Les savants ont des vapeurs

L'an dernier, 21 chercheurs français (université, CNRS, Commissariat à l'énergie atomique, etc.) ont mis sur pied un collectif pour alerter gouvernement et parlementaires sur deux méchants défauts de la méthanisation : la production de gaz à effet de serre et le fait que le processus menacerait, à terme, la fertilité des terres agricoles. Rien que ça !

« Quand vous fabriquez du biogaz, il vous reste sur les bras beaucoup de déchets. Or ces résidus utilisés comme engrais sont, contrairement au bon vieux fumier ou lisier, quasiment dépourvus de carbone organique, essentiel pour la pousse des plantes, explique Daniel Chateigner, du Col-



lectif scientifique national méthanisation raisonnée.

Fait aggravant, selon le chercheur : ces digestats – comme on les appelle – sont parfois farcis de métaux lourds et de bactéries pathogènes issus des déjections... En Allemagne, pays le plus « méthanisé » du monde avec 9 000 installations (20 fois plus qu'en France), d'autres savants se sont émus dès 2012. L'Académie nationale des sciences, notamment. « Pourtant, la quantité de carbone organique dans les sols allemands est quatre fois plus élevée en moyenne que chez nous », souligne Daniel Chateigner.

Ne manquait plus que le problème du réchauffement climatique : les digestats répandus dans les champs regorgent d'ammoniaque, qui, au contact de l'air, génère du protoxyde d'azote (N₂O), un gaz à effet de serre 300 fois plus mauvais pour la planète que le CO₂. Ce même dioxyde de

carbone que les méthaniseurs rejettent par ailleurs en pagaille dans l'atmosphère. Car, avant d'injecter le biogaz dans le réseau de distribution, il faut le purifier en le débarrassant du CO₂. Et n'oublions pas les fuites de méthane : jusqu'à 4 % de ce puissant gaz à effet de serre s'évapore des méthaniseurs. La faute aux trous dans la tuyauterie dus aux vapeurs corrosives !

Masques à gaz pour riverains

Dans un document daté de mai 2018, le ministère de la Transition écologique s'inquiète de la multiplication des accidents sur les méthaniseurs : « + 82 % en 2017 par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. » De la pollution d'un cours d'eau aux explosions – trois en deux ans –, ces incidents n'ont heureusement fait, pour l'instant, aucune victime. Les auteurs du rapport recom-

mandent cependant de porter une attention soutenue aux installations agricoles, « souvent exploitées avec moins de moyens et une culture de sécurité moins développée que les méthaniseurs industriels de grande taille ». Résultat ? Un mois après cette alerte, un décret assouplissait les procédures d'autorisation pour tous les méthaniseurs fonctionnant avec moins de 100 tonnes de déjections par jour. Si c'est pour le bien de l'environnement...

Sollicité par « Le Canard », un communicant de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) affirme qu'un méthaniseur bien entretenu ne présente aucun risque pour l'environnement. Et de vanter une « énergie verte » permettant de réduire l'utilisation des engrais de synthèse et la surcharge d'azote. Même son de cloche rassurant chez les deux distributeurs gaziers, Engie et GRDF.

Face aux méthaniseurs qui poussent comme des champignons (450 déjà en service, selon l'Ademe, et 902 projets, à en croire GRDF, interrogé par « Le Canard »), les riverains se rebiffent : 54 associations d'opposants ont rejoint le Collectif national vigilance méthanisation, qui dénonce la noria de camions chargés d'excréments (un véritable supplice sonore et olfactif).

Qu'importe, la filière suscite des vocations. La construction d'un méthaniseur, qui, en moyenne, coûte 2 millions d'euros, est subventionnée à hauteur de 20 % par l'Ademe et les collectivités locales. Ajoutez à cela les prêts sans garantie, les exonérations fiscales et, surtout, une généreuse aide au rachat du biogaz évaluée par l'État à un surcoût de 7,9 milliards d'euros pour les dix prochaines années. Cet horizon-là n'est peut-être pas très vert, mais on y va pleins gaz... **Christophe Labbé**